

## Commerce extérieur, la France importe de plus en plus son poisson

Si le territoire tricolore ne représente que 0,43% de la surface terrestre du globe, la France possède le deuxième domaine maritime mondial. Grâce à ses 5.500 kilomètres de façade maritime et surtout à ses territoires ultra-marins, elle possède 11 millions de kilomètres carrés de domaine maritime, tout juste devancée par les Etats-Unis qui règnent sur 300.000 kilomètres carrés de plus !

### Un déficit croissant depuis 2004

En dépit de ces atouts, contrairement à la plupart des produits agro-alimentaires pour lesquels la France affiche un net excédent commercial, le pays affiche une balance commerciale déficitaire pour les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Il s'élevait à 3,6 milliards d'euros en 2014 constate une étude de l'Insee, contre 2,2 milliards d'euros en 2004, ce qui représente une augmentation de 63% !

De nombreux éléments permettent d'expliquer cette dégradation des comptes.

Alors que la consommation des ménages se stabilise à 2,2 millions de tonnes en équivalent poids vif, avec une consommation par tête de l'ordre de 35 kg/an/habitant - soit l'une des plus élevée d'Europe, la moyenne s'élevant à 23 kilos, la production française des produits de la pêche et de l'aquaculture recule tendanciellement de 2,1 % par an depuis 2003 constate la FAO, l' Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

C'est notamment le cas de la pêche de capture qui représente les deux tiers de la production nationale, mais aussi de l'aquaculture, qui représente l'autre tiers.

De fait, parce que la production couvre seulement le tiers de la consommation, les importations en valeur progressent en moyenne de 3,8 % par an pour s'élever à 4,9 milliards d'euros en 2014 alors que, sans surprise, les exportations ont stagné à 1,2 milliard d'euros.

[Selon le rapport « Fish dependence » de la New economic foundation](#), un think tank britannique, la France cesse d'être autosuffisante dans ce domaine à partir du 25 mai. Elle n'est pas le seul pays européen dans ce cas ; L'autosuffisance prend fin le 27 avril au Portugal et le 9 mai en Espagne.

Deuxième point, si les volumes importés restent stables (+0,1 % par an) et ceux exportés se contractent (-0,8 %), les prix grimpent en flèche en raison du déséquilibre entre " *d'une part, une offre freinée par certaines contraintes (existence de quotas de pêche, normes environnementales et sanitaires limitant le développement de l'aquaculture, etc.),*

*et d'autre part une demande mondiale en hausse "*, observent les Douanes. Ces derniers évoquent la consommation croissante dans les pays émergents, les nouveaux modes alimentaires et la concurrence par des pays tiers.

## **La flotte de pêche se réduit**

Le boom de la consommation de sushis et de sashimis est-elle en cause ? Toujours est-il que cette détérioration du solde porte essentiellement sur trois espèces, le saumon, le thon et les crevettes.

Ces espèces, qui sont les plus échangées, représentent la moitié des importations et expliquent les trois quarts de la détérioration du solde de la pêche et de l'aquaculture entre 2004 et 2014 estiment les Douanes.

Quant à l'impact des quotas de pêches imposés par l'Union européenne pour éviter l'épuisement des stocks, il ne peut être ignoré.

Ils ont conduit à la chute continue des bâtiments de la flotte de pêche depuis 1995. En 2013, la France comptait 4.537 navires contre 6.593 en 1995, soit une baisse de 31%.

Source : [http://www.latribune.fr/economie/france/commerce-exterieur-la-france-importe-de-plus-en-plus-son-poisson-490314.html\(15/07/15\)](http://www.latribune.fr/economie/france/commerce-exterieur-la-france-importe-de-plus-en-plus-son-poisson-490314.html(15/07/15))